



Maison du
Tamil Eelam

தமிழீழமக்கள் பேரவை பிரான்ஸ்

INVITATION

Pour participer à la marche de solidarité avec le peuple tamoul massacré au Sri Lanka

Le samedi 18 mai 2013 à Paris. Départ à 14h devant le Mur de la Paix (métro Ecole Militaire)
Arrivée au Parvis des Droits de l'homme (métro Trocadéro), vers 16h.

Madame –Monsieur,

Le 18 mai, les Tamouls de France commémorent l'un des plus grands massacres de tamouls au Sri Lanka : plus de 40,000 ont péri sous les bombardements de l'armée sri lankaise entre janvier et mai 2009 et 146,679 personnes sont toujours portées disparues.

Comme chaque année depuis 2009, la Communauté Tamoule de France se retrouvera avec ses ami(e)s le samedi 18 mai 2013, à 14h devant le **Mur de la Paix** (métro Ecole Militaire), pour une marche silencieuse en hommage aux victimes, qui nous mènera jusqu'au **Parvis de Droits de l'Homme** (métro Trocadéro). A la fin du cortège, sur le Parvis de Droite de l'homme, vers 16h00 les participants observeront un moment de recueillement devant un cénotaphe tamoul érigé en hommage aux morts et aux disparu(e)s qui sera recouvert de roses. Puis, la commémoration se poursuivra avec des témoignages et des discours de personnalités françaises amies, de députés, de maires de tous bords, Cette journée est aussi un moment de mémoire pour rappeler le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les autorités sri lankaises et aussi par d'autres dictatures dans d'autres parties du monde.

Beaucoup d'entre vous nous ont soutenus durant la période dramatique de l'année 2009 lors de laquelle le Peuple Tamoul fut massacré. Aujourd'hui, le rapport du « panel d'experts de l'ONU » déposé le 31 mars 2011 et le report de M. Petrie ont conclu que ONU n'ai pas su protéger le peuples tamoul et qu'elle est en partie responsable du massacre du peuple Tamouls. Selon les dernières estimations, les victimes des massacres de 2009 s'élèveront à plus de 100,000 morts.

Aujourd'hui encore nous espérons votre soutien afin qu'une enquête indépendante et impartiale soit diligentée par le Conseil de Sécurité, et que les responsables des tueries soient traduits devant la Cour Pénale Internationale. Il conviendrait aussi qu'ONU protège le peuple Tamoul de l'extermination.

C'est avec un grand honneur que nous comptons sur votre présence, et **nous espérons qu'il vous sera possible de prendre la parole à la tribune dressée devant le Parvis des Droits de l'Homme** pour rendre hommage aux victimes et nous soutenir dans notre action de demande d'une enquête de la Cour Pénale Internationale.

Votre présence à cet événement nous serait d'un grand soutien pour affronter l'injustice dont est victime le peuple tamoul.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Thiruchchoti.T

Président de la Maison du Tamil Eelam

*

Contacts :

. Tel: 06 52 72 58 67

. Email: mte.France@gmail.com

. Pour vous tenir informés, lisez **LIBERTE !** le mensuel des communautés tamoules francophones.

Lien Internet vers le magazine (gratuit) en ligne : <http://liberte-mensuel.blogspot.fr/>

Centre de protection des Droits du Peuple Tamoul
31 Rue Klock – 92110 Clichy - Siret N°527 913 933 00018
Tel: 06 52 72 58 67 - email: mte.France@gmail.com